



L'alimentation au cœur du réchauffement climatique dans les actions de l'association Ingré-Ormes 2030.

Résumé : Depuis sa création en 2018, l'association Ingré-Ormes 2030 fait de la lutte contre le réchauffement climatique sa raison d'être et a pris 2030 comme date butoire d'actions significatives permettant de l'endiguer. Pour ce faire, de nombreuses actions sont implémentées à l'échelle locale comme l'organisation d'un groupement d'achat bimensuel favorisant l'achat de produits bio, locaux et en circuit court à pas moins de 170 personnes.

AUTEUR(S)

Pascal HARAN

Pilote de l'organisation du groupe

pharan @free.fr

Fiche rédigée par :
Chloé Sauvageot

PROGRAMME

Démarrage : Deux mille dix-huit

Lieu de réalisation : Ingré (45)

Budget : N/C

Agriculture biologique

ORGANISME(S)

Ingré Ormes 2030

14 Place de la Mairie

45140 Ingré

<https://ingreormes2030.wixsite.com/io2030/home>

Salariés : N/C

Bénévoles : 15

Adhérents : 170



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 25 janvier 2021 00:00

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Centre-Val de Loire, Loiret

Bénéficiaires : Universel

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Environnement, Alimentation

CARACTERISATION - Fiche IARD :

Type d'acteur: **Acteurs de la consommation:** Associations, collectifs

Type d'action: **Distribution / Commercialisation:** Création de circuits de proximité (géographique)

Type d'objectif(s): **Environnementaux:** Décarbonisation des chaînes agricoles et alimentaires / **Sociaux:** Amélioration de l'accès à l'alimentation / **Développement local:** Synergie entre les acteurs du territoire / **Pédagogiques:** Sensibilisation des consommateurs à des pratiques responsables

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Alimentation responsable et durable » (France)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : HARAN, « L'alimentation au cœur du réchauffement climatique dans les actions de l'association Ingré-Ormes 2030. », **Journal RESOLIS** (2021)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

En 2018, l'association Ingré-Ormes 2030 est créée en réponse à l'étalement urbain de la métropole d'Orléans et de la disparition progressive des espaces naturels. Dès lors, l'association s'inscrit dans une démarche plus globale et reprend à son compte l'année 2030 comme date butoir pour la mise en œuvre d'actions significatives permettant d'endiguer le réchauffement climatique.

Dans ce cadre, l'alimentation est une thématique phare rapidement traitée par l'association en raison du manque de production maraîchère BIO sur le territoire et de l'absence d'un moyen de distribution obligeant les habitants à faire beaucoup de kilomètres pour s'approvisionner et s'alimenter sainement.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'association se veut être un levier de mobilisation citoyenne et d'alternatives locales pour préserver la santé des Hommes et de la Terre. Concernant le volet alimentaire, l'association a l'ambition de favoriser le "mieux manger" en agissant collectivement pour l'accessibilité d'aliments sains et respectueux de la planète, promouvant de ce fait les producteurs locaux et le patrimoine naturel du territoire.



ACTIONS MISES EN OEUVRE

De nombreuses actions sont mises en œuvre en lien avec la préservation de l'environnement comme des ateliers autour des énergies renouvelables et du respect de la biodiversité.

Sur le volet alimentaire plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- un groupement d'achat bimensuel est créé avec une vente au détail réalisée en pré-commande sur le site internet Cagette.net et ouverte aux adhérents redevables d'une cotisation annuelle de 10€. La distribution est organisée par les bénévoles sous la forme d'un marché éphémère. Bien entendu, le gaspillage alimentaire est inexistant car il n'y a pas de stock et tout se vend en flux tendu. Par ailleurs, les déchets sont également très limités car les produits sont proposés en vrac.
 - des ateliers de fabrication et de sensibilisation autour de différentes thématiques comme l'eau, le pain,...
- un soutien à des programmes de sensibilisation des particuliers et des scolaires comme le lien réalisé avec le jardin expérimental de l'APACRETE.

Par ailleurs, l'association est également engagée auprès des politiques publiques, que ce soit celle de la Métropole d'Orléans ou celle d'Ingré pour l'installation d'un maraîcher bio pour la cantine scolaire.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Le groupement d'achat propose de plus en plus de produits différents (une centaine maintenant) en fonction des saisons et la gestion est facilitée par la boutique en ligne "cagette.net".
- Les bénéficiaires sont de plus en plus divers et de plus en plus nombreux (âge, professions,...).
- Les retours sont très positifs mais on retrouve quelques plaintes de calibre de légume (qui sera comblé par une compensation si les légumes ne sont pas esthétiques) liées notamment aux habitudes des normes de grandes surfaces.
- Le système du groupement d'achat s'avère être apprécié pour des familles dont l'emploi du temps est chargé car il leur permet de faire leurs courses en ligne, en gros volumes et tout retirer en un seul transport.
- En 2019, 10 000 euros de produits ont été vendus. Cette année, avec le confinement et la volonté des personnes à manger local et bio, le chiffre aura sûrement doublé. La dernière distribution de décembre 2020, 77 commandes ont été passées, pour un total dépassant les 7800€.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

A part quelques marchés, les points de distribution bio et locaux sont très peu nombreux sur la métropole d'Orléans. Il était donc important de faire la démonstration que ce type d'organisation bénévole puisse atteindre ses objectifs et répondre à une attente citoyenne que notre territoire a du mal à combler.

L'autre originalité tient au caractère transversal de l'action : les questions alimentaires sont primordiales et mises en lien avec la santé, l'environnement, le gaspillage,...

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Les villes d'Ingré et d'Ormes apportent un soutien logistique, comme pour les marchés : mise à disposition d'espaces de distribution, tables. 15 producteurs partenaires : maraîchers, éleveurs, producteurs de fromage, huile, farine, pâtes, légumineuses, miel, cidre, vin, bière... Marion Nature pour l'organisation d'ateliers type « Famille à Alimentation Positive ».

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

Le développement du groupement en 2020 a mis en évidence la carence en producteurs bio et locaux pouvant répondre à notre demande croissante, notamment en maraîchage. Seul un maraîcher sur 30ha est en mesure de fournir régulièrement jusqu'à 900kg de fruits et légumes en une seule vente. alors que les autres ne peuvent le faire que de façons très occasionnelles et parfois que sur certains produits. Comment faire pour ne pas désorganiser la production par une demande bimensuelle sur des gros volumes tout en travaillant avec des petits exploitants et en faisant en sorte que les produits restent accessibles ?

La plupart des maraîchers sont déjà organisés pour distribuer en Amap, vente directe, et marchés. Les demandes ponctuelles en gros volumes peuvent les désorganiser et l'offre risquerait de manquer pour leurs clients habituels.

D'autre part, la période de confinement a mis en évidence une augmentation significative des ventes en circuit court et de nombreux producteurs atteignent une saturation de leur capacité d'organisation et de leur offre.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Pour l'instant les producteurs peuvent répondre à nos commandes mais il sera difficile d'augmenter le nombre de participants et le volume vendu sans passer par l'installation de producteurs locaux et bio. Il est nécessaire de développer des circuits de distribution sur Orléans Métropole, en circuit court : magasins de producteurs, marchés, vente directe, Amap, mais surtout d'autres groupements d'achats.

Améliorations futures possibles :

Le groupement d'achat est amené à se structurer de plus en plus et pourrait disposer d'un local pour développer une activité d'épicerie vrac bio, local et solidaire, assurant ainsi une disponibilité plus récurrente des produits.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Le développement important des ventes, et les retours très positifs des membres sont significatifs.

Cela correspond à une forte demande alors que nous partions de zéro sur notre territoire.

Les liens avec les nombreux partenaires et acteurs du territoire sont primordiaux car les enjeux climatiques ne peuvent pas se passer d'une réponse collective. Par exemple, la connaissance du réseau de producteurs locaux s'est construite initialement avec le précieux appui du GABOR.